



Fermeture temporaire de l'Engrenage : place au dialogue

L'établissement l'Engrenage a ouvert en décembre 2016, sans autorisation d'ouverture au public. Cette autorisation, délivrée par la Ville, est indispensable pour tous les établissements, afin d'assurer la sécurité des personnes dans les établissements recevant du public (ERP).

Depuis 2016, afin de faire perdurer le projet, la Ville a sollicité l'association Grenoble Culture Passion à de multiples reprises afin d'accompagner une mise en conformité, par téléphone comme par courrier.

Durant plus d'une année, la Ville n'a obtenu aucune réponse à ses sollicitations écrites.

Le 25 mai 2018, une rencontre a finalement eu lieu sur site, qui a permis d'identifier des risques alarmants pour les publics. L'association a indiqué qu'elle transmettrait son dossier de remise aux normes 5 mois plus tard, pour le début du mois de septembre 2018. Entre temps, le 6 juin 2018 la Ville a adressé un

courrier à l'association préconisant des aménagements minimaux à réaliser pour la sécurité des publics, dans l'attente de travaux de mise aux normes plus conséquents.

Au mois de septembre 2018, la Ville a tenté à de multiples reprises de joindre l'association, sans réponse.

Une visite des lieux s'est tenue à la fin du mois d'octobre 2018 en présence du service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Des périls imminents ont alors été constatés, qui ont été reconnus publiquement par l'association depuis (absence d'issue de secours, cloisons inflammables, absence de registre de sécurité et de dispositif d'alerte incendie, absence de contrôle des installations électriques). Ce constat a imposé le déclenchement d'une procédure de fermeture administrative, en lien avec le SDIS.

Thierry Chastagner, Adjoint au Secteur 5 et à la Sécurité civile, déclare : « La première responsabilité de la Ville est d'éviter un drame humain. Ce n'est qu'après l'envoi du procès-verbal de cette visite que l'association a contacté la commune afin de solliciter un délai de mise en conformité, demande qui intervient très tardivement au vu de l'ancienneté des sollicitations de la Ville (2016).

Nous n'avons par ailleurs à ce jour reçu aucune demande officielle d'accompagnement de l'association, qu'il s'agisse de soutien financier au projet associatif ou de demande de locaux.

Soucieuse d'accompagner la vie culturelle et citoyenne et d'identifier des solutions pour assurer la pérennité du projet de l'association Grenoble Culture Passion, la Ville a proposé un rendez-vous à l'association... aujourd'hui toujours sans réponse. La Ville souhaite que le dialogue ait enfin lieu afin que des solutions partagées puissent être travaillées. »